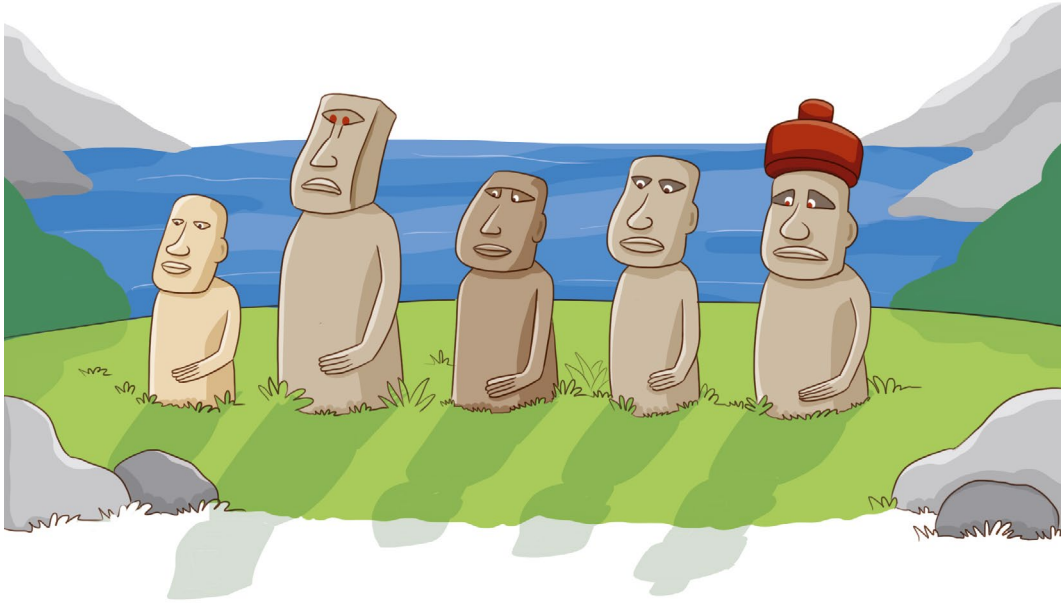


Accorder le participe passé



On a **élevé** des statues gigantesques.
Elles sont **installées** dos à la mer.

À retenir

- Le participe passé est une forme verbale. Il peut faire partie d'un temps composé ou être employé seul, comme un adjectif.
- Pour savoir si je dois accorder un participe passé, je me demande si j'ai déjà écrit ce à quoi il se rapporte : **Ce qui est... ?**
- Si je l'ai déjà écrit, j'accorde le participe passé comme un adjectif.

Exemples :

On a **élevé** des statues. (Avant d'écrire le participe passé, je ne sais pas ce qui est élevé, je n'accorde pas.)

Les statues sont **installées** dos à la mer. (Avant d'écrire le participe passé, je sais ce qui est installé, j'accorde avec les statues.)

Mots à apprendre pour la dictée

Les Moaïs (Ile de Pâques)

Noms	l'île de Pâques, l'océan, le Pacifique, une statue, une île, le dos, le regard, la terre, la mer, la tête, un œil/des yeux, une pierre, le bras, le nombril, la jambe, un signe, une existence, le peuple, un écrit, un géant
Verbes	impressionner, élever, posséder, s'interroger, savoir, déchiffrer
Adjectifs	énorme, étrange, perdu, élevé, installé, coloré, gigantesque, mystérieux, disparu, laissé
Mots invariables	dans, près, vers, parfois, comme, sous, toujours, malheureusement